RAPPORT ANNUEL 2022



ÉDITORIAL

Ils étaient 14, quatorze nouveaux jeunes chirurgiens africains dont 6 femmes, qui ont réussi leurs examens de spécialisation du Collège de Chirurgiens de l'Afrique de l'Est, du Centre et du Sud en chirurgie reconstructive (COSECSA). Nous les avons accompagnés pendant les 3 ans de leur formation. Pour certains, nous avions même déjà soutenu leurs formateurs, il y a dix ans. Pour la première fois, le nombre de chirurgiens plasticiens certifiés par le COSECSA a augmenté de 50% en 1 an.

Ils ont été 13, treize formateurs africains qui ont rejoint nos équipes pour animer, encadrer et assurer la qualité de nos formations. Leur engagement a permis de travailler avec des équipes complètes après des mois de COVID. Les soutiens accordés aux personnels d'anesthésie et infirmiers renforcent la sécurité peropératoire et garantissent de meilleurs résultats de traitements.

Il reste bien évidemment des défis et des enjeux pour que les programmes de formation en chirurgie reconstructive permettent de combler les besoins immenses en personnels de santé capables de prendre en charge les patients en attente de soins.

La consolidation du programme régional du COSECSA et le développement d'un programme conjoint entre les Diplômes francophones d'Études supérieures (DES) en Afrique de l'Ouest sous l'égide du Collège Ouest Africain de Chirurgiens (COAC) sont le cadre de travail de l'Association à prolonger dans les prochains mois.



RECONSTRUCTIVE SURGERY FOR LIFE RECONSTRUCTION

LE PROJET CHIRURGIE RECONSTRUCTIVE

En 2022, nous avons planifié 6 missions pour former des équipes de chirurgie réparatrice en Namibie, au Kenya, en Tanzanie, en Côte d'Ivoire, en Zambie et au Sénégal. Malheureusement, la dynamique régionale reste compliquée en Afrique de l'Ouest avec l'abandon en novembre 2022 du workshop de Dakar. En effet, l'Hôpital Le Dantec va être fermé et détruit avant d'être reconstruit en 2023.

Nous avons encadré la formation de 111 personnes,

(68 chirurgien.nes, 30 personnels d'anesthésie, 13 infirmier.ères de blocs)

Nous avons réalisé 88 opérations, dont 73 enfants, et ainsi soigné en direct autant de personnes souffrant de blessures de guerres, de malformations congénitales ou d'accidents de la vie.

La mission en Namibie (21-25.02.2022), reportée de 2021 à cause du COVID, a permis de confirmer la volonté de l'Association des chirurgiens de Namibie de pousser au développement d'un département de chirurgie reconstructive dans l'Hôpital de Oshakati au nord du pays.

Le workshop a été l'occasion de soutenir de nouvelles chirurgiennes dans leur décision de choisir la spécialisation. Nous avons également facilité la venue d'un chirurgien Ethiopien, membre du COSECSA dont nous avons soutenu la formation, qui est réfugié aux USA en raison du conflit au Tigré et qui a postulé pour devenir chef de département à Oshakati.

l'Hôpital de Référence de Tumbi en Tanzanie nous a accueilli pour la 5ème fois (14-18.03.2022).

Les conditions de travail sur trois salles et la grande quantité de patients sont les conditions idéales pour mener des cours de base. Le Prof. Morten KILDAL du département de chirurgie plastique et brûlés de Upsalaa en Suède a conduit la semaine de formation en coopération avec le Dr Joachim MEULI du Centre Hospitalier de Lausanne (CHUV) avec lequel nous avons entamé des discussions en vue d'un partenariat.

Nous sommes retournés au Kenya à l'Hôpital de Eldoret (25-29.04.22) après 6 ans d'absence, afin de renforcer leur engagement dans la formation régionale en chirurgie reconstructive sur le continent. L'accent de l'Association a été de soutenir

en particulier des jeunes femmes qui se destinent à la chirurgie reconstructive. **La reprise des activités en Afrique de l'Ouest** après deux années de COVID s'est

La reprise des activites en Afrique de l'Ouest après deux années de COVID s'est faite par une mission à l'Hôpital National Orthopédique de Enugu au Nigeria en novembre 2021.

Nous avons organisé notre premier workshop de base dans un pays francophone de la région (9-13.05.22).

La mission au Centre Hospitalier Universitaire de Treichville à Abidjan en Côte d'Ivoire a été un premier gros tournant dans le développement d'une formation régionale sous l'égide du COAC.

Outre les chirurgiens lvoiriens, nous avons invité deux chirurgiens fraichement inscrits dans le DES de chirurgie reconstructive ouvert à Dakar (Sénégal) en décembre 2021.

Les participants comptaient également deux Ghanéens et deux Nigériens (anglophones) et un Béninois.

La Drsse Odry AGBESSI (du Bénin) qui avait participé à un certain nombre de cours entre 2013 et 2017 en Afrique de l'Est est venue compléter l'équipe de formateurs.







La formation des chirurgiens congolais et burundais à la chirurgie des goitres a permis l'autonomisation de deux chirurgiens supplémentaires à Nebobongo à l'Est du Congo. Le Dr Martin MWANDA qui a participé aux formations de 2nd CHANCE en 2015 a été appelé aujourd'hui à mener des formations en chirurgie thyroïdienne sur le plan national jusqu'à Kinshasa.

Depuis la mission menée à Bujumbura (Burundi) en juillet 2023 durant laquelle 8 patients avaient été pris en charge, l'équipe a étendu sa zone de projection en transférant ses activités à l'Hôpital de Seconde Référence de Ngozi. La mission menée en septembre 2022 a permis de diagnostiquer une cinquantaine de patientes et d'en opérer 22 issues de zones rurales dans lesquelles les goitres sont endémiques. Un accord passé à l'Hôpital de Ngozi va cadrer la coopération durant les prochains 18 mois avec l'équipe médicale qui assure des soins à un bassin de population de plus de 2 millions de personnes.

LE PROJET "FEMME" EN ETHIOPIE ET TANZANIE



Ce programme a enfin repris après deux ans de suspens, sur la formation en chirurgie reconstructive du périnée postérieur pour les femmes souffrant de fistule recto vaginale ou d'incontinence fécale à la suite d'un accouchement traumatique. Avec l'impossibilité temporaire de retourner en Éthiopie dans le contexte de la guerre, l'hôpital Comprehensive Community Based Rehabilitation Tanzania (CCBRT) de Dar Es Salaam a proposé de collaborer avec 2nd CHANCE pour relancer les activités du projet pour les femmes.

17 participants (15 Tanzaniens et 2 Zambiens) ont non seulement obtenu un aperçu complet des défis liés à la chirurgie de reconstruction périnéale postérieure, mais aussi ont pu se familiariser avec les techniques chirurgicales de reconstruction en effectuant eux-mêmes une partie de la procédure sous supervision. 2nd CHANCE a pu mener cette semaine de formation grâce au Professeur Frédéric RIS et le Professeur Guillaume MEURETTE des Hôpitaux Universitaires de Genève.

La sélection des 8 patients et l'organisation des chirurgies ont été faites par le Dr Peter MAJINGE avec un soin particulier pour avoir les pathologies les plus démonstratives en relation avec le thème de l'atelier.

LE PROJET ANESTHÉSIE

Il a été rappelé de manière systématique que "l'outcome" des patients dépend non seulement des compétences chirurgicales mais également, pour une part aussi importante, des compétences des équipes d'anesthésie, d'infirmières pré per et post opératoires et enfin des équipes de revalidation.

C'est incontestablement une partie négligée de l'éducation chirurgicale et c'est la raison pour laquelle 2nd CHANCE s'est considérablement investie dans ce domaine.

Nous avons systématiquement renforcé nos ateliers de suture, d'habillage en salle et de garantie de la sécurité et de l'hygiène durant les opérations.

ACTIVITÉS ACADÉMIQUES

Depuis 2021, une équipe de 3 étudiantes de l'UNIGE ont mené une étude prospective à l'hôpital de Tumbi en Tanzanie entre 2021-2022 afin d'analyser l'impact de la chirurgie réparatrice sur la réinsertion sociale dans un contexte humanitaire.

Avec la possibilité de revoir entre 6 mois et 2 ans les patients opérés en Tanzanie, elles ont conduit des interviews avec 100 personnes. Il en ressort que **96% des patients opérés sont satisfaits** avec les résultats de la chirurgie avec 100% d'impact positif sur leur vie de famille.

Ces résultats intermédiaires montrent qu'au-delà de l'aspect fonctionnel et esthétique, la chirurgie reconstructrice permet de remédier à l'exclusion sociale résultant des limita-

tions fonctionnelles, ou des normes socio-culturelles (superstitions / croyances).

Ces travaux ont fait l'objet de deux présentations scientifiques à la journée clinique des HUG ainsi qu'au Congrès suisse de chirurgie plastique en 2022.

Par ailleurs, 4 étudiants de l'UNIGE réalisent leurs travaux de master avec 2nd CHANCE sur des sujets relevant du domaine de la chirurgie en Afrique subsaharienne (impact de la pandémie de COVID 19 sur la chirurgie reconstructive, outcome de la chirurgie reconstructive durant les missions)

Par ailleurs, l'étude sur la morbidité liée à l'anesthésie en Afrique subsaharienne se poursuit et fera très prochainement l'objet d'une publication scientifique.

RÉSUMÉ DES FINANCES DE PROJETS

Grâce à la confiance de nos partenaires durant la période de restrictions opérationnelles, nous avons pu décaler nos calendriers de programmes et sécuriser le maintien des soutiens financiers.

En 2022, nous avons obtenu l'engagement financier du Canton de Genève sur 3 ans et développé des relations avec de nouveaux partenaires privés qui nous permettent de couvrir les frais de fonctionnement de l'organisation en 2022 et début 2023.

Nous avons également entamé les démarches de certification ZEWO (https://zewo.ch/fr/) qui à terme facilitera la recherche de fonds auprès d'autres donateurs requérant ce label.

Un rapport financier séparé sera publié lorsque les comptes 2022 sont révisés par l'auditeur externe.

REMERCIEMENTS DONATEURS

Nous souhaitons tout particulièrement remercier pour leur soutien financier :

Les Fondations Edmond de Rothschild - Le Canton de Genève - La Ville de Genève
Les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) - La Société Coopérative Médicale de Beaulieu (SCMB)
La Fondation Migros - Teoxane SA - La Ville d'Onex
D'autres Fondations privées

Et tous les donateurs privés et les proches qui ont continué à nous soutenir.



Empowered by



RAPPORT DE L'AUDITEUR

sur les comptes annuels de l'exercice 2022 de l'association

> **2ND CHANCE** Meyrin

RAPPORT DE L'AUDITEUR

A l'assemblée générale de l'association **2ND CHANCE, Meyrin**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital des fonds et annexe) de l'association **2**ND **CHANCE** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'auditeur.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Comité exécutif, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur les comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la *Norme d'audit suisse 910 « Review (examen succinct) d'états financiers ».* Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux comptes annuels. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne correspondent pas au cadre légal et aux statuts.

Genève, le 22 mars 2023

CONSULTANTS ASSOCIES SA

Mathieu HOWALD Expert-réviseur agréé

<u>Annexes</u>: comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital des fonds et annexe)

Projet de bilan au 31 décembre 2022

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2021)

ACTIF	2022	2021
	CHF	CHF
Liquidités	383'475	289'383
Produits à recevoir	140	70
Charges payées d'avance	1'635	9'486
Actifs circulants	385'250	298'939
Immobilisations corporelles	2	2
Actifs immobilisés	2	2
TOTAL DE L'ACTIF	385'252	298'941
TOTAL DE L'ACTIF	363 232	230 341
PASSIF	2022	2021
	CHF	CHF
Charges à payer	9'933	2'154
Fonds reçus d'avance	175	440
Capitaux étrangers à court terme	10'107	2'594
Fonds affectés Projet 1500 Administration/logistique	15'000	0
Fonds affectés Projet 1502 Fundraising	28'000	0
Fonds affectés Projet 2000 Goîtres	55'940	20'000
Fonds affectés Projet 2001-E Chirurgie reconstructive	105'000	50'000
Fonds affectés Projet 2001-W Chirurgie reconstructive	0	85'900
Fonds affectés Projet 2003 Anesthésie	6'284	36'284
Fonds affectés Projet 2004 Bourses octroyées	0	8'000
Fonds affectés Projet 2002 Femmes	25'000	0
Capitaux des fonds (fonds affectés)	235'224	200'184
Capital libre généré	139'921	96'163
Capital de l'organisation	139'921	96'163
TOTAL DU PASSIF	385'252	298'941

Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2022

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2021)

	2022 CHF	2021 CHF
	.	.
Cotisations des membres	4'499	3'080
Subventions affectées	200'000	38'635
Subventions non affectées	0	18'500
Donations affectées	310'520	394'651
Donations non affectées	122'363	154'535
Autres produits d'exploitation	400	0
Total produits d'exploitation	637'781	609'400
Charges de personnel	(189'498)	(188'841)
Frais de voyage et déplacements terrain	(165'285)	(68'433)
Frais de représentation et d'hébergement terrain	(94'992)	(41'846)
Frais administratifs terrain	(6'940)	(3'592)
Frais opératoires, matériel médical et monitoring des patients	(31'055)	(25'026)
Bourses 2nd Chance octroyées	(18'561)	(12'771)
Dons, cotisations	(10)	(19'235)
Sous-total Charges de projets ou de prestations	(506'341)	(359'744)
Charges de personnel	(2'118)	(2'110)
Gestion marketing et réseaux sociaux	(11'823)	(36'747)
Frais de publicité et communication	(2'688)	(2'242)
Honoraires de tiers - Traduction et site internet	(1'795)	(3'520)
Sous-total Charges d'obtention de financement	(18'424)	(44'619)
Charges de personnel	(23'130)	(23'050)
Frais des locaux	(8'771)	(8'456)
Frais informatiques	(2'933)	(2'335)
Frais de bureau et téléphone	(2'005)	(1'248)
Honoraires d'audit et comptabilité	(3'231)	(2'693)
Honoraires de tiers	(3'231)	0
Frais de repas et déplacement comité	(3'359)	(1'651)
Sous-total Charges administratives	(46'659)	(39'432)
Total charges d'exploitation	(571'424)	(443'796)
Produits financiers	142	0
Gain de change	845	203
Frais financiers	(1'320)	(3'812)
Perte de change	(2'226)	(1'227)
Résultat financier	(2'559)	(4'836)
	(= 555)	(1000)
Produits de fonds - attributions des fonds affectés	504'960	366'302
Charges directes - utilisations des fonds affectés	(525'000)	(445'286)
Variation du capital des fonds	(20'040)	(78'984)
RESULTAT DE L'EXERCICE	43'758	81'784

Tableau de variation du capital des fonds au 31 décembre 2022 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2021)

2022 CHF

	Solde au	20	22	Transferts	Solde au
Fonds affectés	01.01.22	Attributions	(Utilisations)	internes	31.12.22
Fonds affectés Projet 1500 Administration/logistique	0	33'000	(18'000)	0	15'000
Fonds affectés Projet 1502 SEC / Fundraising	0	29'000	(1'000)	0	28'000
Fonds affectés Projet 1503 Communication	0	14'000	(14'000)		0
Fonds affectés Projet 2000 Goîtres	20'000	100'000	(64'060)	0	55'940
Fonds affectés Projet 2001-E Chirurgie reconstructive	135'900	314'000	(344'900)	0	105'000
Fonds affectés Projet 2002 Femmes	0	25'000	0	0	25'000
Fonds affectés Projet 2003-E Anesthésie	36'284	0	(30'000)	0	6'284
Fonds affectés Projet 2004 Bourses octroyées	8'000	10'000	(18'000)	0	0
Total des fonds affectés	200'184	525'000	(489'960)	0	235'224
Fonds propres					
Résultat reporté	0	0.00	0.00	96'163	96'163
Résultat de l'exercice précédent	96'163	0.00	0.00	(96'163)	0
Résultat de l'exercice	0	0.00	0.00	43'758	43'758
Total des fonds de l'organisation	96'163	0	0	43'758	139'921

2021 CHF

	Solde au	20	21	Transferts	Solde au
Fonds affectés	01.01.21	Attributions	(Utilisations)	internes	31.12.21
Fonds affectés Projet 1500 Administration/logistique	0	25'000	(25'000)	0	0
Fonds affectés Projet 1502 SEC / Fundraising	11'300	10'000	(21'300)	0	0
Fonds affectés Projet 2000 Goîtres	0	102'002	(82'002)	0	20'000
Fonds affectés Projet 2001-E Chirurgie reconstructive	92'500	125'000	(167'500)	0	50'000
Fonds affectés Projet 2001-W Chirurgie reconstructive	17'400	105'000	(36'500)	0	85'900
Fonds affectés Projet 2003-E Anesthésie	0	38'523	(18'000)	0	20'523
Fonds affectés Projet 2003-W Anesthésie	0	19'761	(4'000)	0	15'761
Fonds affectés Projet 2004 Bourses octroyées	0	20'000	(12'000)	0	8'000
Total des fonds affectés	121'200	445'286	(366'302)	0	200'184
Fonds propres					
Résultat reporté	0	0.00	0.00	14'379	14'379
Résultat de l'exercice précédent	34'799	0.00	0.00	(34'799)	0
Résultat de l'exercice	0	0.00	0.00	81'784	81'784
Total des fonds de l'organisation	34'799	0	0	61'364	96'163

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2021)

1. Présentation

But de l'association :

2ND CHANCE est une organisation privée et sans but lucratif, fondée en novembre 2013 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Meyrin. Elle a pour but de renforcer et développer les capacités en chirurgie reconstructive dans les pays disposant de ressources et de moyens limités, avec une attention prioritaire en Afrique, en travaillant avec des partenaires locaux, régionaux et internationaux; mettre à disposition des professionnels de santé des opportunités de formation, des outils pédagogiques, des moyens techniques et financiers permettant de pratiquer des interventions de chirurgie reconstructive de qualité et garantissant la sécurité et le confort des patients; encourager et faciliter localement l'accès au plus grand nombre, à des soins de chirurgie reconstructive en accord avec les standards internationaux; promouvoir et soutenir l'intégration de la chirurgie reconstructive dans les politiques de santé, les programmes de développement et les réponses humanitaires d'urgence; prendre en charge, dans le cadre d'une convention signée, la gestion comptable d'un projet humanitaire spécifique ayant son propre financement.

Liste des membres du comité :

Quinodoz PierrePrésidentPechère MarcVice-présidentModarressi Ghavami Seyed AliSecrétaire général

Esaki Mbeke Jean-Claude Trésorier
Chappuis François Membre
Geissbühler Antoine Membre
Gold Benjamin Membre
Miller Caroline Membre

La liste des membres du comité est conforme à l'extrait du registre du commerce au 31.12.2022. En revanche, le Dr. Benjamin Gold et Mme Caroline MILLER ont démissioné respectivement en date du 10 janvier 2021 et du 24 janvier 2022. Ces derniers ont été remplacé par la Drsse Yodit Seium et M. Mathieu Mollard. Les modifications au registre du commerce seront faites en 2023.

Statut fiscal:

L'association bénéficie d'une exonération de l'impôt cantonal et communal, ainsi que de l'impôt fédéral direct, pour une durée indéterminée.

2. Principes comptables

L'association a décidé lors de son assemblée générale du 14.05.2019 d'appliquer les recommandations des Swiss GAAP RPC, plus particulièrement la Swiss GAAP RPC 21, dès l'exercice comptable 2019. Les comptes annuels sont ainsi établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions comptables du code des obligations et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Par ailleurs, l'association applique la méthodologie ZEWO en particulier pour la présentation de la struture des coûts conformément à la norme ZEWO n°13. Les autres principes comptables et d'évaluation sont les suivants :

3. Liquidités et placements

Les liquidités sont évaluées à la valeur nominale. Les titres sont évalués aux valeurs actuelles du marché.

4. Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont évaluées à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur éventuelles.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2021)

5. Produits à recevoir et charges payées d'avance

Les produits à recevoir et les charges payées d'avance sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte des charges et des produits sur l'exercice concerné.

Le compte "Produits à recevoir" est composé de :

20 compto 1 foculto di recevoni esticompese de :	2022 CHF	2021 CHF
Bonus Visa Business	140	70
	140	70
Le compte "Charges payées d'avance" est composé de :		
	2022	2021
	CHF	CHF
Loyer Secur'Storage (Previgest SA, Carouge) 5 mois	538	538
Culture Air Travel, Genève (Notes de crédit)	0	8'948
Bourse d'étude Mildred Nakazwe	1'098	0
	1'635	9'486

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements annuels sont calculés selon la méthode linéaire en tenant compte de la période d'utilisation estimée de chaque actif. Les taux d'amortissement suivants ont été retenus :

	Valeur comptable CHF	Taux d'amortissement
	31.12.22	2023
Equipements médicaux	2.00	20% (5 ans)

7. Charges à payer et fonds reçus d'avance

Les charges à payer et fonds reçus d'avance sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte des charges et des produits sur l'exercice concerné.

Le compte "Charges à payer" est composé de :

2022	2021
CHF	CHF
2'693	2'154
1'723	0
5'517	0
9'933	2'154
2022	2021
CHF	CHF
0	440
175	0
175	440
	CHF 2'693 1'723 5'517 9'933 2022 CHF 0 175

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2021)

8. Fonds affectés

Les dons et subventions affectés à un projet particulier sont reconnus premièrement dans le compte de résultat, puis dans un second temps attribués aux fonds affectés dans le résultat des fonds en fonction de leur usage.

9. Subventions et donations

Les subventions et donations collectées sont reconnues dans le compte de résultat lorsqu'elles sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

Le compte "Subventions affectées" est composé de :

Le compte "Subventions affectées" est composé de :		
	2022	2021
	CHF	CHF
Canton de Genève	150'000	0
Ville de Genève	50'000	35'635
Ville d'Onex	0	3'000
	200'000	38'635
Le compte "Subventions non affectées" est composé de :		
Lo compto out vontaine non anotice of compose do .	2022	2021
	CHF	CHF
	Offi	Offi
Commune d'Anières	0	15'000
Commune de Bellevue	0	3'500
	0	18'500
Le compte "Donations affectées" est composé de :		2021
	2022	2021
	CHF	CHF
Fondation Edmond de Rothschild	110'000	50'000
Fondation Hans Wilsdorf	200'000	200'000
Diverses entreprises/institutions	0	45'000
Donations privées	520	1'367
Hôpitaux universitaires de Genève	0	53'284
Migros-Genossenschafts-Bund	0	40'000
Fond pour Anesthésiologie Réanimation FAR	0	5'000
	310'520	394'651
Le compte "Donations non affectées" est composé de :		
Le compte Bondatono non anocioco con compoco do .	2022	2021
	CHF	CHF
	0.11	Oili
Diverses entreprises/institutions	101'150	114'000
Donations privées	21'213	40'535
	122'363	154'535

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2021)

10. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de l'association n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

11. Indemnités des membres dirigeants

Les membres du comité exécutif de l'association agissent de manière bénévole et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. Pour des activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité exécutif peut recevoir un dédommagement approprié.

Les membres de la direction ont perçu en 2022 un salaire brut de CHF 178'200 (2022 : CHF 178'200) pour un équivalent plein temps de 1.3 postes (2021 : 1.3 postes).

12. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant

13. Rapport de performance

L'association établit un rapport de ses activités qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC.

14. Autres indications

L'association a déposé en 2022 une demande afin d'obtenir le label de qualité ZEWO. L'association respecte par ailleurs déjà les recommandations et la méthodologie du label de qualité ZEWO en matière de reporting financier et comptable.

Dr Pierre QUINODOZ (PRES)

Genève, 4 avril 2023

Jean-Claude ESAKI (Trésorier)

Anne ZEIDAN (Directrice des Opérations)

Olivier MATHIER (Directeur Financier)